

CAP ATIM

ECHO D'ARTISTES
ACADEMIE



Luthier en Guitare

CAP-Assistant Technique en Instruments de Musique,
Option : Guitare Bloc 1



Programme de formation détaillé- Contexte et présentation de la formation



Date mise à jour
02/09/2025

code RNCP :
36255
Ministère de
l'éducation Na-
tionale et de la
jeunesse
1 sept 2022

CAP ATIM



Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le luthier en guitare :

● Le métier de luthier consiste à restaurer, réparer et créer toutes sortes d'instruments à cordes pincées comme les guitares classiques, manouches, acoustiques, folk et électriques, ainsi que les basses, mandolines, ouds, banjos, et ukulélés. Un luthier expérimenté peut vous accompagner dans les étapes suivantes :

- La sélection et le travail du bois : Il vous guidera dans la sélection des meilleurs types de bois (épicéa, ébène, cèdre rouge, acajou, érable, palissandre) et les découpera avec soin pour créer un instrument qui correspond à vos souhaits esthétiques et acoustiques.

- La finition, l'ajustement et le réglage : Il assurera la finalisation de l'instrument, les derniers ajustements et les réglages nécessaires.

● La lutherie allie tradition et modernité en utilisant des outils manuels et des machines-outils pour la conception, la création et la réparation. Pour réussir en tant que luthier, il est indispensable d'être passionné par la musique, doué de ses mains, rigoureux, patient, d'avoir une oreille musicale, un sens aigu de l'observation et de savoir se repérer dans l'espace et sur un plan.

● Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP - Assistant Technique en Instruments de Musique, Option: Guitare (RNCP36255); en particulier sur les blocs de compétences 1 et 2

*Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

**Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Public et Pré-requis

● Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises lors de cette formation professionnelle, en accord avec l'Article L6311-1 et l'Article L6323-6 du Code du Travail, et que vous remplissez les conditions préalables suivantes :

- Être familiarisé avec le métier ciblé et avoir un projet professionnel qui correspond à la formation.

- Être autonome et prêt à vous présenter en tant que candidat libre à l'examen, y compris maîtriser le français, être capable de maintenir et développer les compétences acquises grâce à la formation et s'inscrire en suivant la procédure partagée par notre équipe.

- Ne pas avoir de restrictions médicales qui vous empêchent de pratiquer le métier.

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Réaliser les opérations courantes d'entretien et de réparation sur l'accastillage, le manche, la caisse et les éléments électroniques.
- Fabriquer des pièces ou éléments nécessaires à la restauration ou à la création d'un instrument.
- Organiser et sécuriser son poste de travail.
- Lire, interpréter et exploiter des données techniques.
- Identifier les besoins du client et fournir des conseils adaptés.
- Appliquer les techniques de finition, d'ajustement et de réglage.
- Accueillir un client en adaptant son discours et son attitude à son profil et à ses attentes.



Contenu/Programme

Ce programme est susceptible d'être adapté par le formateur en fonction de vos besoins et de vos acquis.

Module 1 : Diagnostic et maintenance de base

Initiation aux méthodes professionnelles d'entretien et de réparation.

- Organisation du poste et sécurité.
- Maintenance de l'outillage et des éléments de guitare.
- Diagnostic des problèmes de frettage.
- Réparations courantes : tête, fissures, recollages.
- Maintenance complète : démontage et remontage.

Module 2 : Façonnage et assemblage

Apprentissage du façonnage et de l'assemblage des éléments d'une guitare.

- Façonner table, éclisses, manche, chevalet, touche.
- Usiner et poncer corps et manche.
- Assembler caisse et manche, collage et frettage.

Module 3 : Câblage, accastillage et finition

Techniques d'installation et de finition.

- Câbler et modifier l'électronique.
- Préparer et réaliser vernis, polissage et retouches.
- Monter ou remplacer accastillage et composants.

Module 4 : Ajustements et réglages de l'instrument

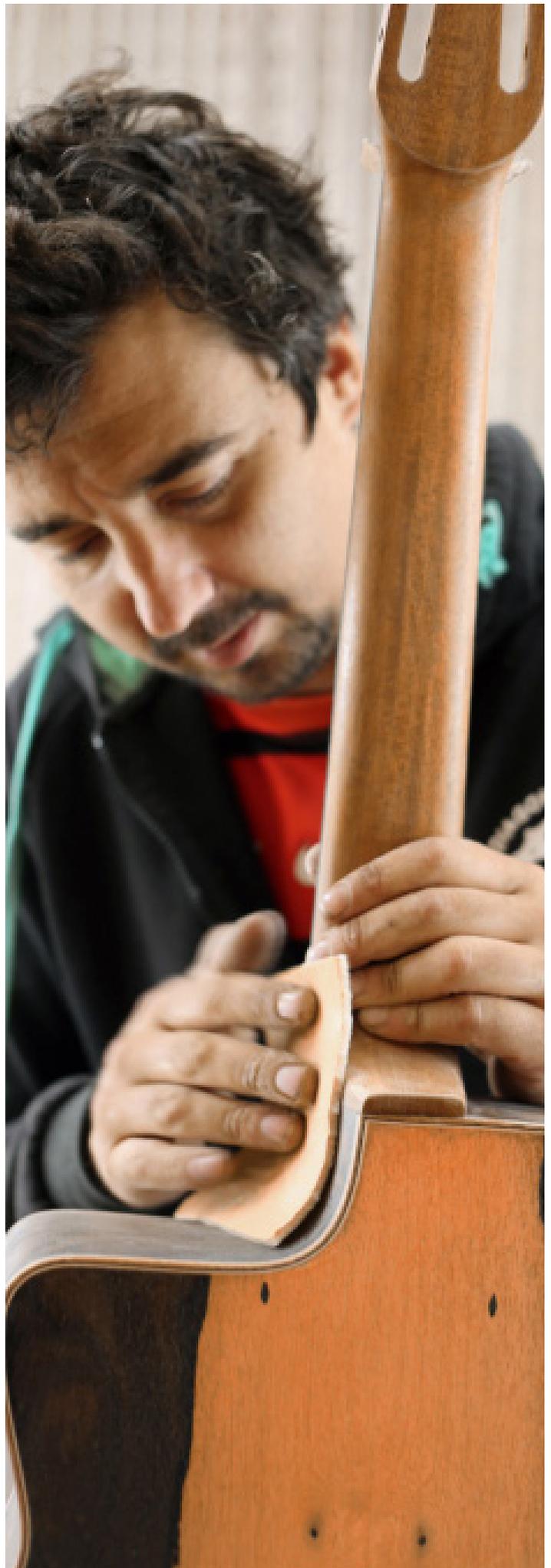
Optimisation de la jouabilité et du son.

- Régler manche, sillets, vibrato et accordage.
- Ajuster la jouabilité et contrôler le rendu.
- Évaluer la qualité du travail effectué.

Module 5 : Matériaux, composants et leurs caractéristiques

Étude des matériaux et de leurs propriétés.

- Choisir bois, colles, vernis et métaux adaptés.
- Connaître caractéristiques physiques et chimiques.
- Comprendre les variations dues à l'environnement.



- Identifier rôle des accessoires et de l'électronique.

Module 6 : Culture professionnelle

- Prévention des risques : sécurité, incendie, électricité.
- Solfège : rythmes, intervalles, notation, jeu instrumental.
- Organologie : évolution de la guitare et liens musicaux.

Autres informations importantes :

- Les équipements de protection individuels seront fournis, casques anti-bruit, lunettes de protection.
- La réalisation d'un projet personnel est possible comme support d'apprentissage que ce soit une maintenance, une réparation ou une création. Toutefois, le projet devra être discuté en amont de la formation avec le formateur, pour vérifier la faisabilité du projet dans le temps imparti de la formation et estimer le coût du projet (choix des essences de bois, des micros...) qui sera à votre charge. Le cas échéant, «Écho d'artistes» vous facturera directement.
- Possibilités de prendre les repas sur place (micro-onde et frigo)
- Les lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Équipe pédagogique et administrative

*« Écho d'Artistes » vous accompagne,
tout au long de votre parcours de formation.»*

Standard : 07 68 28 71 09 - contact@echodartistes.com

À la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Profil des intervenants sur cette formation :

Vous serez formé au sein de l'école de lutherie « Écho d'Artistes Académie ». Le formateur principal est Benjamin DeOliveira, diplômé en lutherie de L'École Nationale du Québec. Fort de plus de 10 ans d'expérience en lutherie, il est aussi l'un des co-fondateurs d'Echo d'Artistes.

Alexandre Azzola, co-fondateur d'Echo d'Artistes est également amené à intervenir sur certains modules. Il assure entre autre la partie gestion commerciale de l'atelier de lutherie et exerce en tant que professeur de guitare.

Durée : 210 h en centre

Dates : Entrées/Sorties Tout au long de l'année

Effectifs : de 2 à 6 stagiaires

Horaires : 9h00-12h00/14h00-18h00 (les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : 175 Avenue de la Dourdenne 31620 Fronton

Tarifs : 4 700,00€ TTC par participant

A noter : Il existe diverses sources de financements (CPF, PôleEmploi, OPCO...) en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise.

Consultez-nous pour en savoir plus : contact@echodartistes.com

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation :

Vous échangez lors de l'entretien préalable à la formation avec un membre de l'équipe d'ÉCHO D'ARTISTES afin de vérifier les pré-requis, et que cette formation corresponde à vos besoins.

Il nous permet également d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire. Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Formation en présentiel en atelier de 2 à 6 stagiaires avec le formateur.

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

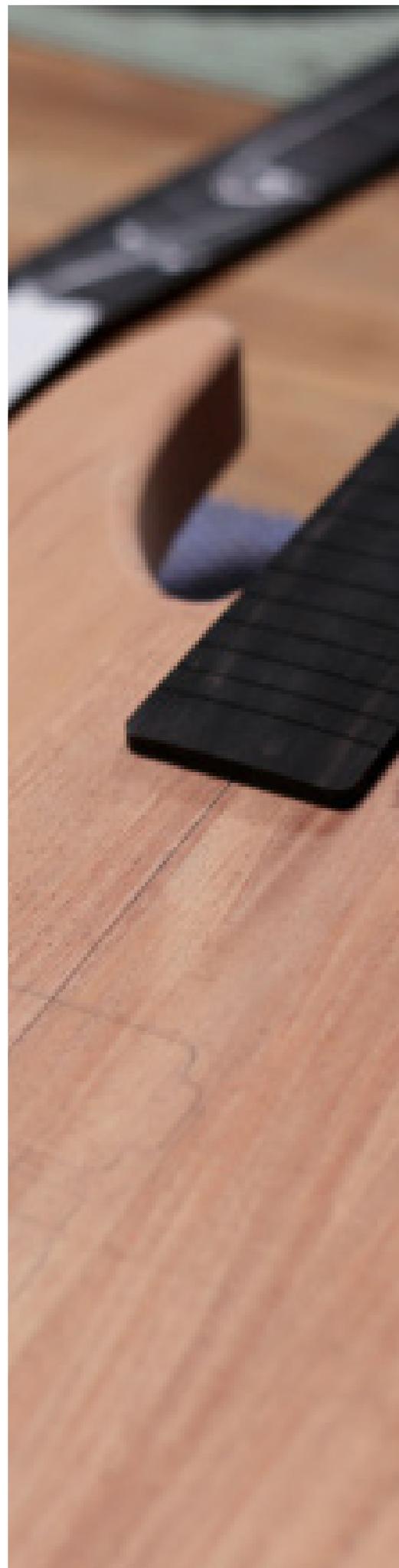
- Systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, et les conseils personnalisés.
- Dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.
- Chacun a son poste de travail équipé d'une boîte à outils individuelle, et pourra accéder à une salle avec des ouvrages spécifiques aux métiers du bois et de la lutherie

Auto-formation et apprentissage

Vous êtes le maître de votre propre réussite en termes d'apprentissage et de projets. Dans le guide d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur parti de vos expériences. À la fin de la formation, vous saurez vous auto-évaluer et pourrez continuer à développer vos compétences en toute autonomie. Le temps d'auto-apprentissage sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel varie en fonction de vos pré-acquis et de la fréquence de votre travail jusqu'aux épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), examens blancs...
- Suivi lors du stage en entreprise, grâce au livret d'évaluation des compétences et de suivi entreprise-formation
- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire





en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous nous engageons à garantir l'égalité des chances en offrant à chacun la possibilité de se former en fonction de ses capacités et besoins spécifiques. C'est pourquoi nous nous efforçons de :

- Traiter toutes les candidatures de manière équitable et favoriser l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap, en proposant des aménagements personnalisés pour sécuriser et individualiser votre parcours de formation.
- Réorienter les apprenants vers des solutions plus adaptées si nous ne sommes pas en mesure de répondre efficacement à vos besoins spécifiques. Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter pour discuter de vos besoins et de la manière dont nous pouvons vous aider : contact@echodartistes.com

Epreuves du CAP

Mise en situation d'examen (EP1).

Auto-évaluation et corrections.

Bilan final et conseils pour la suite.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel officiel du CAP-Assistant Technique en Instruments de Musique, Option : Guitare, du Ministère de l'Education Nationale :

<https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b147.html>

Si vous vous présentez en candidat libre, vous avez la possibilité de vous inscrire à toutes les épreuves ou seulement à certaines d'entre elles, selon votre choix. Si vous possédez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignement général (maths, français, histoire-géographie...).

Dans le guide d'accueil et lors des entretiens, vous recevrez des conseils personnalisés en fonction de votre situation et de vos projets. Les inscriptions à l'examen sont généralement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre.

Débouchés, suite de parcours et équivalence/passerelle

Le métier de luthier en guitare, en emploi direct:

- Luthier en guitares salarié : en magasin de musique, en atelier de réparation ou manufactures.
- Luthier en guitares artisan à son compte
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : <https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/B1501/facteur-factrice-instruments-de-musique>
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/>

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes/passerelles(de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP-Assistant Technique en Instruments de Musique, Options : Guitare, Accordéon, Instruments à vent, Piano https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36255/	CAP-Assistant luthier du quatuor https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35699/
Niveau 4	BMA-Technicien en Facture Instrumentale Options : Guitare, Accordéon, Instruments à vent, Piano https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36340/	

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin :

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/facteur-factrice-d-instruments>
<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bma-technicien-en-facture-instrumentale-option-guitare>



